



Parc national
du Mercantour

DOSSIER DE PRESSE

1979 – 2019

40 ans au service de la nature et des hommes

Opération presse & influenceurs CÔTE d'AZUR FRANCE
Mardi 6 novembre 2018 – L'Alcazar – Paris



Informations pratiques

Liens utiles

Site web du Parc national du Mercantour :

<http://www.mercantour-parcnational.fr/>

Photothèque du Parc national du Mercantour :

<http://pnmercantour.ajaris.com/mercantour/>

Site web Rando Mercantour, Destination Mercantour :

<http://rando.marittimemercantour.eu/>

Site web de la marque « Esprit Parc National » :

www.espritparcnational.com

Boutique en ligne du Parc national du Mercantour :

<http://boutique.mercantour.eu>

Site web de l'association Mercantour Ecotourisme :

www.mercantourecotourisme.eu/fr

Contact presse

Emmanuel GASTAUD

Responsable de la communication

Tél : 06 84 47 73 59

emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr



Sommaire

- Le Parc national du Mercantour

- Les 40 ans du Parc national du Mercantour

- 1979 – 2019, résumé de 40 ans d'histoire pour le Mercantour
- Chiffres clés de 40 ans au service de la Nature et des hommes
- 40 ans à fêter dignement
- Le détail des actions des 40 ans du Parc national du Mercantour

- Actualité écotourisme et itinérance des Alpes de la Méditerranée

- Actualité Unesco

- Actualités scientifiques

- Programme Ibex sur le bouquetin des Alpes
- Programme CclimaTT : Biodiversité et changement climatique
- ABC de la biodiversité
- Autres actualités scientifiques

- Carte d'identité du Parc



Vue automnale sur la mer depuis le massif de l'Authion © J. Molinier - PNM

Le Parc national du Mercantour

Le Parc national du Mercantour fait partie des 10 Parcs nationaux français.

Un parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Créé par décret ministériel le 18 août 1979, l'établissement public déploie depuis près de 40 ans une politique de protection de la nature et d'accompagnement au développement durable de son territoire.

Son action s'articule autour de 2 territoires complémentaires :

- **Le cœur du parc d'une surface de 679 km²** : le décret y instaure une réglementation spécifique où la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi réglementées (circulation, construction, etc) ou interdites (chasse, etc). Dans le cœur, personne n'est donc totalement libre d'y faire ce qu'il veut, qu'il soit visiteur de passage, propriétaire, usager...
- **L'aire d'adhésion d'une surface de 1083 km²** : dans cette zone, le décret n'instaure pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national. Les communes s'y engagent surtout dans un partenariat avec le Parc national, pour mener des politiques et des actions en lien avec le développement durable.

L'aire d'adhésion se compose aujourd'hui de 23 communes avec, récemment, l'adhésion volontaire de Barcelonnette ainsi que celle de la nouvelle commune de Val d'Oronaye issue de la fusion des communes de Larche et de Meyronnes.

Les 3 grandes missions du Parc national sont de :

- Protéger et connaître le patrimoine naturel et culturel ;
- Accueillir et sensibiliser les publics ;
- Participer au développement durable et maîtrisé du territoire.



Les aiguilles de Pelens © M. Bensa - PNM

Les 40 ans du Parc national du Mercantour

1979 – 2019, résumé de 40 ans d'histoire pour le Mercantour

Sa création : C'est après des années de tractations et de négociations intenses que le Parc national du Mercantour a été créé par décret ministériel dans un contexte particulièrement difficile, le 18 août 1979. En 1980, les équipes du Parc ont été mises en place. Les premiers agents ont été confrontés sur le terrain à la difficulté d'acceptation du changement par les acteurs locaux et les habitants, en cause notamment l'arrivée d'une réglementation sur le territoire ; chasse, cueillette...



Logo originel du Parc national du Mercantour, symbolisant la saxifrage à fleurs nombreuses dans l'hexagone de la France et écusson porté par les 1^{ers} gardes du Parc.

Des moments clés : Au fur et à mesure des années, le Parc national du Mercantour a vécu un certain nombre d'événements notables. On notera le retour naturel depuis l'Italie du loup dans les années 90. Si l'espèce est emblématique et essentielle dans l'écosystème, elle n'en est pas moins synonyme de tensions avec le monde agricole : deux décennies mouvementées. Encore aujourd'hui le loup « fait parler », même si le Parc se positionne aujourd'hui clairement en accompagnement des éleveurs (plan de restauration des cabanes pastorales, mise à disposition d'un service de berger mobile...).

On citera également les programmes transfrontaliers de réintroduction et d'actions pour favoriser la réinstallation du gypaète barbu de 1988 à 2013 et du bouquetin de 1987 à 2006.

Egalement le vaste inventaire généralisé de la biodiversité (ATBI) lancé en 2007 sur le territoire Mercantour-AlpiMaritime. Cette ambitieuse opération a rassemblé depuis son lancement 350 taxonomistes, issus de plus de 40 institutions réparties dans toute l'Europe, avec, au final, pas moins de 11 000 taxons identifiés, parmi lesquels près de 7 000 invertébrés, alors qu'on en connaissait moins de 2 000 avant l'inventaire ainsi que plusieurs espèces nouvelles pour la science.

Ou encore la candidature des Alpes de la Méditerranée au patrimoine mondial de l'Unesco, dont la préparation a mobilisé pendant plus de 10 ans les équipes du PNM et de ses partenaires impliquées dans le projet.

2006, vers un nouveau futur : c'est l'année charnière où la loi Giran a bousculé et fait évoluer les Parcs nationaux dans une nouvelle ère, en prenant de plus en plus en compte le développement durable et maîtrisé du territoire habité. Cette loi a notamment fait évoluer les missions des agents.



En route pour la Charte du Parc : C'est en 2009 qu'une révision du décret de 1979 a été réalisée. S'en est suivie une période délicate, aussi bien avec les acteurs locaux et la sphère politique qu'en interne, avec la rédaction d'une Charte de territoire qui a vu le jour le 28 décembre 2012. C'est à cette date que les communes présentes dans l'aire optimale d'adhésion ont pu choisir d'adhérer ou non à cette Charte, marquant ainsi leur attachement au Parc national du Mercantour, à ses enjeux comme à ses politiques.

Agence Française pour la Biodiversité : enfin, en 2017, le Parc national du Mercantour est rattaché à l'Agence Française pour la Biodiversité fraîchement créée, au même titre que les 9 autres Parcs nationaux.

Focus transfrontalier : Le Parc national du Mercantour est un territoire sauvage et riche d'une biodiversité exceptionnelle. Ce sont 23 communes, et près de 20 000 habitants qui le constituent. Il a lié depuis 40 ans de multiples partenariats, tant institutionnels qu'associatifs et mené de grandes opérations, souvent en collaboration avec d'autres Parcs nationaux ou d'autres espaces protégés. C'est ainsi qu'il travaille étroitement depuis 30 ans avec l'aire protégée italienne Alpi Marittime avec qui il forme le premier parc européen sous la forme juridique d'un GECT (Groupement Européen de Coopération territoriale) depuis 2013. Ensemble, ils ont mené de nombreux projets stratégiques pour le territoire tels que la réintroduction du gypaète barbu et du bouquetin, l'entretien et l'aménagement des sentiers de randonnées, le déploiement d'actions d'éducation à l'environnement ou encore la valorisation écotouristique du territoire...

Pour en savoir plus : voir la fiche d'identité complète du Parc national du Mercantour (à la fin de ce dossier de presse)



Gypaète barbu en vol ©C. Joulot - PNM

Chiffres et éléments clés de 40 ans au service de la Nature et des Hommes



40 ans à fêter dignement

Le Parc national du Mercantour organise son anniversaire des 40 ans sur toute l'année 2019, avec des épisodes ponctuels successifs qui prendront diverses formes : expositions, films, livres, animations...

Cet anniversaire est une occasion unique de :

- **Asseoir la légitimité du Parc national du Mercantour** en valorisant ses grandes actions (et leur donner du sens) et en présentant son bilan depuis 40 ans, son histoire, les pionniers, les premiers agents, mais aussi en mettant en avant son futur, ses projets et mutations à venir, les agents en exercice.
- **Renforcer l'identité du Parc national du Mercantour** comme territoire d'une grande naturalité, territoire protégé, terre de découverte, de randonnée et d'écotourisme et de développement responsable, laboratoire pour la science, mais aussi territoire d'expérimentation et d'excellence au service de la nature ; au niveau local, national et international.
- **Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté** des habitants et locaux, des socioprofessionnels et des élus pour qu'ils s'approprient mieux le Parc national du Mercantour ; qu'ils en deviennent des ambassadeurs en les invitant, en les intégrant dans nos diverses opérations, nos événements.
- **Montrer l'importance du travail transfrontalier** en valorisant les actions de coopération.
- **S'inscrire dans le futur** en montrant un arc national en mutation, tourné vers l'avenir, capable de s'adapter aux grandes problématiques et outils modernes, territoire d'innovation sur la transition énergétique

Les anniversaires des 10, 20, 25 et 30 ans avaient déjà fait l'objet en leur temps de festivités importantes, visant notamment à consolider les liens avec le territoire.



de protection, de gestion et d'accueil

Différents visuels utilisés lors des anniversaires des 10, 20, 25 et 30 ans du Parc national du Mercantour



Lancement et clôture : ces deux beaux événements dans l'année permettront plus particulièrement de célébrer les 40 ans du Parc. Ces moments seront une excellente opportunité pour inviter les habitants et les partenaires du Parc, les collectivités, les élus, l'Etat, l'Agence Française pour la Biodiversité et tous les autres acteurs pour se retrouver, et fédérer autour de la thématique Parc national Mercantour.

Certains événements, du Parc ou des communes adhérentes, seront organisés spécialement pour l'occasion. Parallèlement, des activités prévues dans le fonctionnement habituel pourront bénéficier d'un visuel spécifique 40 ans et être élargies au grand public pour l'occasion.

L'ensemble des festivités devra mettre en valeur les patrimoines ainsi que les grandes actions et projets du Parc comme les réintroductions et protections d'espèces, les programmes scientifiques, l'éducation à l'environnement, la marque Esprit parc national, l'itinérance des Alpes de la Méditerranée ou la lutte contre la pollution lumineuse.

L'objectif est aussi d'impliquer un maximum de structures partenaires pour que cet anniversaire soit aussi porté par les acteurs du territoire et que leurs propres initiatives puissent être labellisées 40 ans Parc national du Mercantour .



Vieux mélèzes de Sestrières en Tinée © Boris Opolka - PNM

Le détail des actions des 40 ans du Parc national du Mercantour

Identité visuelle

Un logo spécifique 40 ans a été créé afin de marquer et rendre visible d'un coup d'œil cet anniversaire : il sera ainsi apposé sur l'ensemble des visuels concernant les actions, événements, outils de communication et publications internes et externes prévues dans le cadre des 40 ans.

Ce logo reprend l'identité de celui des Parcs nationaux de France avec sa spirale de vie symbolisant la vie et la riche biodiversité de ces territoires d'exception.





AUDIOVISUEL

a) Court métrage de Luc Jacquet

La réalisation d'un court métrage par Luc Jacquet, réalisateur oscarisé pour « La marche de l'empereur » est en cours pour une sortie prévue en juin 2019. Au travers d'une fresque poétique, il cherche à mettre en valeur la diversité et la beauté des paysages du Mercantour, ses patrimoines et ses habitants. Le réalisateur tourne ainsi depuis plusieurs mois un film à travers toutes les vallées du Mercantour. Derrière l'œil de la caméra, en plus de mettre en valeur les patrimoines naturels exceptionnels du Mercantour, le réalisateur met l'accent sur le lien entre les habitants des vallées et leur territoire, au travers de rencontres organisées avec le personnage du film... Le court métrage présentera des portraits, des tranches de vie, des passions, des paysages aussi variés que majestueux, des rencontres fortuites,... autant de témoignages de ce qu'est la vie dans le Parc national du Mercantour.

Synopsis : un colporteur de passage dans le Mercantour part à la rencontre des habitants des vallées. Tirant sur une charrette un studio photo, il propose aux personnages qu'il croise un échange : « une photo, contre une histoire ». De là, naît des échanges passionnants sur la vie du Mercantour. Ce colporteur, a la particularité d'être en harmonie et de dormir en pleine nature...

Ce film sera projeté lors du lancement des 40 ans à Valberg, puis au Cinéma Mercury à Nice, et lors des différentes animations estivales du Parc national du Mercantour cet été. Sa diffusion plus large est actuellement à l'étude.

Il est financé par le Parc national du Mercantour, la Fondation Albert II de Monaco, le gouvernement de Monaco et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes.





Tournage du court-métrage de
Luc Jacquet sur le Mercantour

© J. Molinier – PNM

« Quand je vois les choses se dégrader, j'ai envie de hurler »

Pour les quarante ans du **Mercantour**, le parc a missionné Luc Jacquet, réalisateur engagé de « La Marche de l'empereur » pour tourner un film dans la réserve naturelle. Interview

À l'occasion des 40 ans qu'il fêtera l'an prochain, le parc du Mercantour se fait plaisir. Il a demandé à Luc Jacquet de tourner un film sur le territoire et ses habitants et lui a laissé carte blanche. En même temps, pouvait-il y avoir meilleur choix que ce cinéaste engagé, oscarisé pour *la Marche de l'empereur* et nommé aux Césars pour *Il était une forêt* ?

Comment est né ce projet ?

C'est une demande conjointe du Parc national et de la fondation Albert II, qui m'ont donné carte blanche. J'ai accepté avec joie. Ce sont des montagnes que j'aime beaucoup, que je connaissais en tant que randonneur.

En quoi consiste-t-il ?

Il est un peu tôt pour en parler, mais l'idée, c'est d'accéder à l'âme du parc. On découvrira le Mercantour en suivant un personnage. À travers cette déambulation, on parlera des gens qui y vivent, qui y travaillent, qui le traversent. L'objectif : qu'on ne perde pas cette connexion entre la montagne, les animaux et les



Luc Jacquet, à Cannes en 2015.
(Photo Sébastien Botella)



Le tournage se fait sur plusieurs saisons. Le film suivra la déambulation d'un personnage à travers le territoire.



(DR)

habitants. Un enjeu majeur, fondamental sur ces territoires, que j'ai abordés il y a longtemps, en tant que scientifique. Ici, je ne voulais pas faire quelque chose de descriptif, ou un énième reportage, mais utiliser le langage du cinéma pour faire vivre ces personnes et ces lieux.

Comment travaillez-vous ?

Je ne sais pas travailler sans voir et ressentir. Pour se confronter au réel, on est venus pendant dix jours, en juin, avec une équipe du parc. Cela a été un résumé du Mercantour au pas de charge, pour comprendre et voir. Puis, on a fait une sélection. C'est arbitraire, bien sûr, mais il fallait choisir les lieux qui me touchaient ou qui me semblaient représentatifs d'une certaine facette du parc.

Et alors, qu'avez-vous choisi ?

Il y a évidemment la Roya et la vallée des Merveilles. Mais parce que je suis passionné

d'archéologie. On a travaillé sur les zones connues, et moins connues, comme Fontanalbe. Mais aussi sur le lac de Vens et d'autres vallées, comme la Gordolasque qui m'a particulièrement touché. Le Mercantour a des paysages très divers, très hétérogènes. C'est là toute la difficulté : synthétiser sans être réducteur.

Comment fait-on ces choix de cinéastes ?

C'est une vibration, c'est esthétique. Je n'ai pas d'argument... C'est beau. C'est ce que je recherche en tant que cinéaste. La Gordolasque, par exemple : la première fois, il y avait une énorme brume. C'est ce que j'appelle l'érotisme du paysage. Ces lumières de fin de printemps et les montagnes qui se dévoilent. Puis on est revenus cet été. C'était plus rayonnant, il y avait tous les grands herbivores... Avec cette eau, c'est très cinématographique.

Antarctique, forêts tropicales, vous avez l'habitude de tourner en conditions difficiles...

Ici, on a eu la chance d'avoir un été indien magnifique. Mais il faut savoir tourner avec certaines contraintes. Comme l'isolement, ou le vent. On a un final avec des drapeaux : il faut savoir saisir le moment, ce que vous offre la nature. Autre exemple : on avait décidé arbitrairement que le flamboisement des mélèzes se ferait à cette période-là de l'année. Et on est arrivés le jour J.

Qualifiez-vous votre travail de « militant » ?

J'ai besoin de la nature, de qualité paysagère pour exister. En même temps, quand je vois les choses se dégrader, pour des questions de logiciel interne, par manque de clairvoyance, j'ai envie de hurler. J'ai le sentiment d'être démuné. Pourtant, l'homme colonisateur, c'est fini, il doit prendre soin de son milieu. C'est très difficile de faire prendre conscience de cette

appartenance collective. J'essaie avec les fondamentaux : la beauté du monde et la fascination.

On parle de la dépression du monde scientifique...

C'est désespérant et il va falloir qu'on réagisse. Les messages d'alerte des scientifiques sont tournés en dérision. Il n'y a aucun signal politique sur des enjeux majeurs comme le climat, le développement durable, la biodiversité... À un moment donné, il faut dire les choses. Le message positif, ça ne fonctionne pas, il faut parler aux gens comme à des adultes. Et ne me faites pas dire qu'on veut revenir au Moyen-Âge, on a des solutions. C'est un choix de progrès et de civilisation.

Recueilli par
ANTOINE LOUCHEZ

Savoir +

Le film sortira l'an prochain, le Mercantour décidera de sa distribution.

EDITION

De nombreuses éditions spécifiques « 40 ans » verront le jour en 2019. Magazine ou beau livre, c'est sous différentes formes que les publics pourront apprécier sous des angles nature, culture ou actualité, la beauté et l'utilité du Parc national du Mercantour sur le territoire.

a) - Numéro Terre sauvage dédié au Mercantour :

Afin de mettre en avant toute la grandeur nature du territoire, un numéro de Terre Sauvage sera consacré intégralement au Parc national du Mercantour. Avec une large place à la photographie nature, des dossiers sur les enjeux de la biodiversité, de la préservation de la nature ou encore sur la compréhension d'un espace reconnu comme exceptionnel composeront ce numéro. Sans oublier l'histoire du Parc et sa construction. Au final, ce seront 92 pages entièrement dédiées au Parc national du Mercantour !

Sortie prévue pour le mois de juin 2019



b) Numéro spécial du journal du Parc :



Le journal du Parc a été relancé après quelques années d'interruption en 2017. Outil de communication tissant un lien important avec les habitants et les partenaires du Parc, un numéro spécial 40 ans du Parc sortira à l'automne 2019. Il permettra de dresser un bilan sur les actions du Parc national du Mercantour et son rôle structurant pour le territoire depuis 40 ans. A travers des portraits, des dossiers et un carnet naturaliste, il veillera également à mettre en valeur les patrimoines et à rappeler les grandes réussites, tout en mettant en perspective le futur du Parc national du Mercantour.

Sortie prévue à l'automne 2019



c) « Gipeto »

Un numéro spécial du magazine enfant « Gipeto du Parc » est prévu au printemps 2019. Gipeto est un magazine pour les jeunes scolaires réalisé en interne par les agents du Parc national du Mercantour. Il est distribué à l'ensemble des enfants scolarisés des écoles des communes du Parc national du Mercantour. Il est généralement tiré à 3500 exemplaire. Ce journal permet d'informer les jeunes sur les actions du Parc et d'aborder des thématiques naturalistes. Ce magazine est avant tout un support pédagogique pour les enseignants.

Sortie prévue pour le printemps 2019



d) Beau livre de portraits en partenariat avec les éditions Gilletta :

Parallèlement au tournage du court-métrage de Luc Jacquet en 2018, dans le cadre duquel des rencontres avec les habitants sont organisées, le Parc a missionné une journaliste et un photographe pour rencontrer et collecter portraits et témoignages des « personnages » qui font le Mercantour. Avec plus de 100 rencontres, parfois organisées, parfois impromptues, le Parc a pu collecter toute une galerie de portraits d'habitants du territoire ainsi que des enregistrements audio de leur témoignages sur leur attachement au territoire, leur choix et leur mode de vie dans le Mercantour... Une partie de ces portraits seront valorisés dans le court-métrage, d'autres serviront de support à des projets d'expositions et de valorisation numérique, assortis selon les cas d'extraits audio ou écrits des témoignages recueillis. Une quarantaine de ces rencontres sera pour sa part valorisée dans un projet de beau livre avec les éditions Gilletta, grâce à des d'environ 40 e. Ce beau livre sera composé de photographies de très haute qualité, auxquelles seront assorties des extraits des témoignages des habitants. On notera la présence dans ces pages de Roger Settimo, naturaliste et pionnier-père fondateur du Parc national. En 2019, proche des 93 ans, il livre un « témoignage encyclopédique » sur le Parc du Mercantour ! Sortie prévue pour le printemps 2019



EXPOSITIONS

a) Une exposition sur les personnages qui font le Mercantour

Parallèlement au tournage du court-métrage de Luc Jacquet en 2018, le Parc a missionné une journaliste et un photographe pour rencontrer et collecter portraits et témoignages des « personnages » qui font le Mercantour. Le matériel recueilli, servira de support à des expositions, autour de la notion d'attachement au territoire du Mercantour. Cette exposition pourra prendre plusieurs formes selon son lieu d'exposition (Nice en intérieur dans la galerie Lympia, en extérieur dans les vallées du Mercantour...). L'exposition de Nice sera composée d'environ 25 photographies de très haute qualité. Pour chaque portrait, les témoignages sur le Mercantour y seront associés, sous forme audio ou écrite. Les drapeaux géants utilisés dans le court-métrage de Luc Jacquet sur lesquels sont imprimés certains portraits seront aussi dans ce contexte réutilisés, notamment dans les vallées (valorisation extérieur des portraits).



© E. Colin – PNM

Lieu : Toutes les vallées du Mercantour, Promenade du Paillon (à valider), Espace Lympia

Date : Mai à décembre suivant le lieu

ÉVÉNEMENTS

a) Lancement des 40 ans du Parc

Au printemps 2019, à Valberg, sur deux jours, un événement de lancement sera dédié au grand public avec d'une part en avant-première la projection du court-métrage de Luc Jacquet (Projection gratuite pour tous) et d'autre part de nombreuses autres activités. Cet événement sera aussi dédié aux élus et partenaires. Il s'agit là d'une excellente opportunité pour organiser un grand Conseil d'Administration du Parc national du Mercantour et y inviter les personnalités de l'Etat et du gouvernement pour leur montrer la réalité du territoire et le résultat des 40 ans de présence du Parc national du Mercantour en faveur de la biodiversité et du développement durable.

Lieu : Valberg (06)

Date : Fin du mois de juin

Tournage de Luc Jacquet dans le Mercantour

© J. Molinier – PNM

b) Un week-end « portes ouvertes »

Un week-end portes ouvertes du Parc sera organi-



en milieu d'été. A cette occasion, des animations seront proposées dans toutes les vallées, avec des professionnels et des gardes-moniteurs du Parc : animations pédagogiques, visite des maisons de Parc, randonnées de tout niveau pour tous les publics. Une manière d'inviter le public à venir randonner et redécouvrir son territoire et ses patrimoines en compagnie d'accompagnateurs, guides de haute montagne et gardes-moniteurs du Parc national du Mercantour.

Lieu : Ensemble du Parc national du Mercantour

Date : Week-end intermédiaire fin juillet-début août, date à confirmer

c) Événement de clôture

La clôture des 40 ans sera organisée à Nice, en marge de l'inauguration de l'exposition de portraits d'habitants du Mercantour à l'espace Lympia du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (cf. Exposition).

Lieu : Nice Espace Lympia

Date : Du 7 novembre 2019 au 12 janvier 2020

d) Un programme d'animations spécial 40 ans

Pour 2019, au-delà de son traditionnel programme d'animations, le Parc proposera des animations "sortant de l'ordinaire", qui seront spécifiques aux 40 ans. Cette année, les traditionnelles animations estivales du Parc national du Mercantour, de ses partenaires et communes du Parc auront toutes un caractère de 40 ans. « Labellisées 40 ans », elles auront toutes un petit plus ; une occasion pour parler du Parc national du Mercantour, son bilan, ses perspectives, la plupart du temps autour d'un petit pot ou d'une conférence. Dans ce cadre, toutes les suggestions ou projets d'animations et d'événements spécifiques que pourraient proposer partenaires, mairies et associations sont les bienvenus !

Lieu : Toutes les vallées du Parc national du Mercantour

Date : Printemps/Été/Automne 2019

e) « La tournée des refuges »

L'association « la tournée des refuges » travaille depuis maintenant plusieurs années dans les différentes montagnes de France. L'idée est très simple : des musiciens partent à pied en portant instruments sur le dos pour effectuer une tournée en montagne, de refuge en refuge. Ils sont accueillis chaque soir dans un lieu différent où ils donnent un concert. L'organisation d'une tournée musicale de concerts dans les refuges du Mercantour est ainsi actuellement à l'étude pour la deuxième quinzaine de juillet.

Lieu : Différents refuges du Mercantour, à préciser

Date : 2nde quinzaine de juillet 2019

Pour en savoir plus :

<https://tourneesdesrefuges.fr/>

© tourneesdesrefuges.fr

f) Explor'nature spécial 40 ans



Explor'nature est un événement centré sur l'amélioration de la connaissance des espèces présentes sur le territoire communal, la découverte ludique de la biodiversité et l'échange avec les scientifiques. Destiné à tous, cet événement est planifié sur 1, 2 ou 3 jours. Des scientifiques spécialistes des différentes familles d'espèces et des agents du Parc vont passer le territoire d'une commune à la loupe, à la recherche de toutes les espèces aussi petites soient-elles. En effet, si l'on connaît bien aujourd'hui la grande faune, reste encore à recenser tout ce que l'on voit peu ou pas et qui pourtant joue un rôle fondamental dans les écosystèmes.

Autour de ces jours d'inventaires, des activités et des animations seront proposées au grand public pour mieux comprendre le monde qui nous entoure, donnant l'occasion de se rencontrer, de découvrir ou de redécouvrir les incroyables richesses de la nature.

Cet événement Explor'nature est fortement lié aux Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui permettent aux communes de mieux prendre en compte la biodiversité au quotidien, en donnant les moyens de mieux connaître, de s'approprier et de valoriser le patrimoine naturel présent sur leur territoire.

Lieu : Sur l'une des communes du Parc engagée dans un ABC de la biodiversité (à préciser)

Date : Sur un week-end au printemps, début d'été (à préciser)



Inventaire scientifique lors de l'Explor'nature de Barcelonnette en 2017 © M. Ancely - PNM

PRODUITS DE VENTE

Des produits spécifiques 40 ans seront proposées à la vente comme : coloriages, tee-shirts...

Lieu : Maisons du Parc et boutique en ligne <http://boutique.mercantour.eu>

Date : Toute l'année

MEDIAS

En 2019, différents outils seront conçus pour apporter aux médias toute l'information nécessaire pour communiquer sur le Parc national du Mercantour, ses 40 ans d'actions et son avenir.



Actualités

Ecotourisme dans le Mercantour

Écotourisme : découvrir le Mercantour grâce à la Marque Esprit parc national et l'association Mercantour Écotourisme

Créée en 2015 par les 10 Parcs nationaux, la marque Esprit parc national est conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des Parcs nationaux.

Une marque inspirée par la nature

Avec la marque, le Parc national attribue son image positive à des produits ou à des services qui répondent aux critères du développement durable et à un ancrage local fort.

- Engagement > la marque reflète la vocation des Parcs nationaux et l'implication d'entrepreneurs dans le projet de territoire.
- Authenticité > la valorisation de traditions, de savoir-faire et de patrimoines locaux.
- Respect > de la nature, du patrimoine culturel, des acteurs locaux et des populations.
- Partage > entre le Parc national et les entrepreneurs, et la transmission vers le grand public.
- Vitalité > un état d'esprit positif, porteur de dynamisme et d'ouverture.

Qui peut bénéficier de la marque Esprit parc national ?

Les produits et services touristiques suivants peuvent bénéficier de la marque : hébergements touristiques, restauration, sorties de découverte des patrimoines naturels et culturels, artisanat ou savoir-faire local, visites de sites, séjours de découverte à forfait. Les productions agricoles locales peuvent également obtenir la reconnaissance Esprit parc national : miel et autres produits de la ruche, fruits, légumes, fleurs, produits transformés, lait et viande.



Crédits photo : E. Rondeau



Quelques chiffres

Plus de 500 produits et services sont marqués au niveau national dans tous les Parcs nationaux, dont plus de 100 pour le Parc national du Mercantour : 31 structures d'hébergement et de restauration ; 47 sorties découvertes accompagnées ; 16 séjours et 10 produits locaux. De plus, de nombreux dossiers d'attribution sont en cours.

Focus sur ...

Les sorties du 1^{er} guide des séjours marqués des Parcs nationaux et du 1^{er} annuaire des produits et services marqués du Parc national du Mercantour : retrouvez-les sur notre site web [ICI](#)



Plus d'informations sur le site de la marque Esprit parc national :
www.espritparcnational.com

L'association Mercantour écotourisme

Le Parc national du Mercantour est engagé auprès de l'association Mercantour écotourisme, créée en 2012 et qui compte aujourd'hui 72 adhérents. Tous deux sont mobilisés pour le développement de l'écotourisme dans les vallées du Mercantour. Au delà de ses missions de préservation des milieux naturels, des richesses culturelles et des paysages, le Parc met à disposition de l'association ses connaissances (formations) ainsi que différents supports pédagogiques et de communication (documentation, rencontres avec d'autres territoires, ouverture vers les réseaux de l'écotourisme, etc.) afin d'atteindre leur ambition commune : faire du Parc national du Mercantour une destination d'écotourisme dans les Alpes du Sud.

Toutes les informations sur : <http://www.mercantourecotourisme.eu/fr>

Actualités

Itinérance des Alpes de la Méditerranée

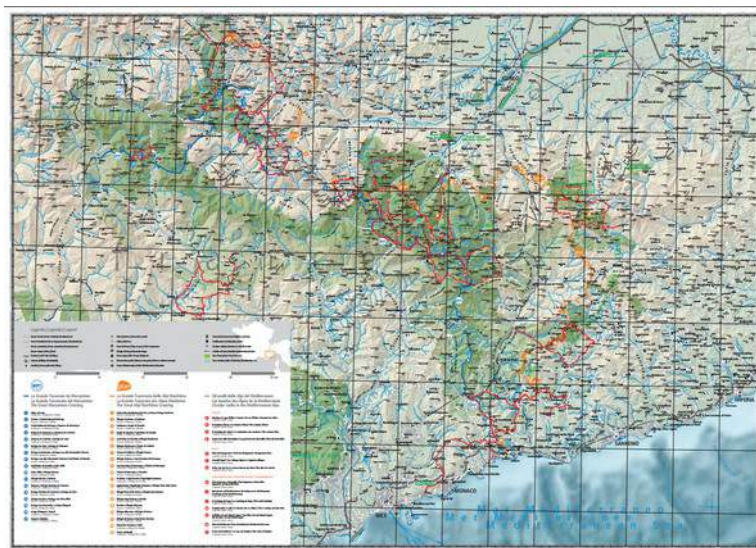
Fruit du programme de coopération transfrontalière ALP-MEDITERR financé par l'Union Européenne, le Parc Européen Alpi Maritime – Mercantour propose 2 grandes itinérances transfrontalières de 17 et 19 jours, de la montagne à la mer, qui viennent se positionner au cœur de l'offre française (et italienne) des grandes traversées pédestres : **la Grande traversée du Mercantour et la Grande traversée delle Alpi Maritime**.

Cette offre est complétée par 14 itinérances secondaires, de 2 à 9 jours, permettant de découvrir le territoire transfrontalier et les 8 sites sériels formant la candidature UNESCO des Alpes de la Méditerranée.

Le détail de chaque itinéraire est visible sur le portail transfrontalier réalisé à travers ce même programme : <http://rando.marittimemercantour.eu>

Ce travail a été guidé par un fort investissement en faveur du respect des principes de la Charte Européenne Tourisme Durable dans laquelle le Parc national du Mercantour est investi. La totalité des itinéraires est par exemple accessible en utilisant les transports en commun. De même, notre portail présente uniquement les prestataires bénéficiant de la marque Esprit parc national ou faisant partie de l'association Mercantour Écotourisme pour la France (et Ecoturismo in Maritime pour l'Italie).

A travers cette réalisation, nous espérons promouvoir un vaste territoire prônant les valeurs de l'écotourisme, à travers un produit phare, le trekking ! Les futurs projets de coopération transfrontalière nous permettront de consolider ce travail et notamment de proposer des systèmes de réservation en ligne ou une application mobile.



Ces itinéraires sont le fruit d'un long processus de concertation avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, le Conseil Départemental des Alpes de haute-Provence, la Fédération Française de Randonnée Pédestre, le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne, la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne, le Club Alpin Italien, et les communes françaises et italiennes engagées



Actualités

Candidature des Alpes de la Méditerranée au patrimoine mondial de l'Unesco

Situé à l'extrémité occidentale de l'arc Alpin, **ultime promontoire précédant la brutale plongée des Alpes dans la mer Méditerranée**, ce vaste territoire transfrontalier s'étend des hauts sommets cristallins du massif de l'Argentera-Mercantour jusqu'à la pittoresque Riviera française et ligure.

Couvert à 60 % par des espaces naturels protégés (Parc Européen Alpi Marittime-Mercantour, Parc du Marguareis, Parc des Alpes Ligures, plusieurs sites Natura 2000), il s'agit d'un espace d'exception offrant, sur une distance de **50 km à vol d'oiseau**, une incroyable diversité de paysages et d'ambiances.

La faune et la flore y sont exceptionnelles, on y trouve une diversité d'espèces unique au monde. La proximité de la Grande Bleue, associée à un relief de montagne vigoureux a permis de créer des **réservoirs de biodiversité sans égal** associant influences alpines, provençales, méditerranéennes et ligures.

Sa géologie exceptionnelle a justifié le dépôt d'une [candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO](#), qui a été fait le 1^{er} février 2018 par l'État italien.

Cette candidature est portée par le Parc européen "Alpi Marittime - Mercantour", constitué par le Parc national du Mercantour (Fr) et l'aire protégée Alpi Marittime (It), en partenariat avec de nombreux autres partenaires français, italiens et monégasques.

Cette candidature comprend une forte originalité puisqu'elle concerne un périmètre transfrontalier sur trois Etats que sont la France, l'Italie et Monaco. Au total, ce sont environ quatre vingts communes qui sont concernées par le projet, toutes offrant des atouts géologiques exceptionnels.

Le projet repose essentiellement sur la très grande originalité géologique de ce territoire, témoin de la succession, unique sur terre, de trois cycles d'évolution géologique successifs et superposés. Les « Alpes de la Méditerranée » offrent ainsi un témoignage unique de l'histoire géologique de la planète. Cette singularité explique par ailleurs la diversité paysagère, faunistique et floristique de cet espace naturel, bien que ces éléments particuliers ne soient pas directement pris en compte dans la candidature.

Une délégation officielle de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) s'est déplacée du 13 au 21 septembre 2018 sur l'ensemble du territoire, afin d'évaluer la qualité de cette candidature et d'y apporter des propositions d'amélioration. Y participaient José Brilha, géologue, professeur à l'Université du Minho (Braga - Portugal) et Joséphine Langley, experte en biodiversité avec plus de quinze ans d'activité dans les domaines de la gestion et de la conservation des ressources naturelles.

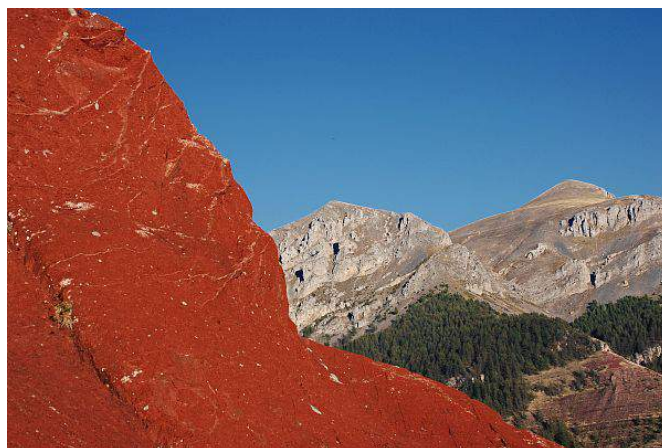
Une réponse officielle est désormais attendue au 1^{er} semestre 2019.

Pour en savoir plus :

<http://www.alpmediterranee.eu/index.php/fr/actualites/28-video-conference-de-jean-marc-lardeaux-geologue.html>

Les pélites rouges des gorges du Cians, à Beuil, devant un paysage riche de calcaire

©E. Le Bouteiller - PNM



Actualités scientifiques

Programme IBEX : conservation du Bouquetin des Alpes



Ophrys, une femelle bouquetin de 3 ans équipée d'un collier GPS et de boucle auriculaires colorées. Crédits photos : Éric Belleau

Le bouquetin est une espèce emblématique des Alpes, on peut le rencontrer dans toutes les vallées du Parc national du Mercantour. Cette relative abondance pourrait nous faire oublier qu'il a bien failli disparaître.

En effet, au début du siècle dernier, il ne restait qu'une centaine d'individus dans le Parc du Grand Paradis en Italie. Suite à de nombreuses opérations de réintroduction, cette espèce a peu à peu retrouvé son ancien territoire. Tous les espaces protégés des Alpes franco-italiennes sont mobilisés pour les 3 prochaines années au sein d'un programme INTERREG ALCOTRA Ibex du Léman à la Méditerranée afin de mieux connaître les déplacements et la diversité génétique de cette espèce à l'histoire mouvementée. Cela passe par des captures d'individus afin de réaliser des prélèvements pour connaître leur état de santé et les équiper de marques visuelles (boucles d'oreilles) pour suivre leurs déplacements. En 2018, certains animaux seront équipés de colliers GPS qui permettront de savoir quotidiennement où ils se trouvent et comment ils se déplacent. En effet, cet animal qui semble placide peut parcourir de grandes distances pour explorer son territoire et surtout pour trouver de nouveaux partenaires au moment du rut.

A ce jour, 14 bouquetins (7 mâles et 7 femelles) ont été capturés et équipés de GPS par les agents du Parc accompagnés lors de ces opérations par des vétérinaires spécialistes. Les prénoms des bouquetins ont été choisis par les enfants des écoles du Parc : Pompon, Edelweiss, Crouty, Mercantin, Lili, Ouhéa, Ophrys, Marron d'or, Flash et Pimprenelle...

Les données transmises quotidiennement par les colliers vont nous permettre de mieux connaître les habitudes des animaux tout au long de l'année. En effet, ces colliers sont prévus pour fonctionner durant deux années, suite à quoi un mécanisme permet l'ouverture du collier à distance, libérant ainsi l'animal. Les deux périodes les plus sensibles pour l'espèce étant la mise bas en juin pour les femelles et l'hivernage de décembre à mars pour les deux sexes, les colliers nous permettront d'identifier avec précision les zones de sensibilité maximale.

Les captures débutées en 2015 pour les suivis sanitaire et génétique se sont également poursuivies. Au total 27 bouquetins ont été capturés en 2018 et tout s'est bien passé pour eux comme pour l'équipe.

Mieux connaître ses habitudes pour mieux protéger le bouquetin, tel est l'objectif de ce projet !

Programme CClimaTT : Biodiversité et changement climatique

Que savons-nous du changement climatique et de ses effets sur notre territoire ? Étude des impacts du changement climatique sur le massif du Mercantour

Dans le massif des Alpes, l'élévation des températures sur les 50 dernières années a été deux fois plus importante que dans les régions de plaine. Les milieux naturels qui font la richesse du massif du Mercantour sont donc confrontés à des modifications rapides dont les processus et les conséquences sont encore difficiles à appréhender à l'heure actuelle.

Ce constat partagé a conduit les partenaires du programme ALCOTRA CCLIMATT (Changement climatique dans le territoire transfrontalier) à mener des actions en faveur de l'amélioration des connaissances des tendances et des effets du changement climatique sur les milieux naturels et les activités humaines dans les Alpes du Sud.

Le programme d'une durée de 3 ans est déployé sur les territoires des Parcs nationaux du Mercantour et des Écrins ainsi que sur les territoires des Parcs italiens Alpi Marittime, Gesso e Stura et de l'union des communes du Langa et du Barolo.

Dans le Parc national du Mercantour, les travaux scientifiques portent prioritairement sur les milieux et les espèces les plus vulnérables vis-à-vis du changement climatique. C'est le cas notamment du lièvre variable et du lagopède alpin, deux des espèces arcticoalpines qui se trouvent dans le Mercantour aux limites de leurs aires de répartition.

Une attention particulière est également apportée aux alpages et aux milieux de haute altitude qui présentent une sensibilité et une richesse patrimoniale importantes.

Outre un volet d'étude scientifique conséquent, le programme CCLIMATT vise également à diffuser plus largement les connaissances acquises sur le changement climatique en intervenant auprès des populations locales afin de mettre en évidence et de promouvoir des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



Lagopèdes. Crédits photos : J Blanc

Les atlas de la biodiversité communale : des richesses à préserver

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permettent aux communes qui les portent de mieux prendre en compte la biodiversité au quotidien, en donnant les moyens de mieux connaître, de s'approprier et de valoriser le patrimoine naturel présent sur leur territoire. L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), qui finance ce programme, a accordé une subvention aux communes de Sospel (06) et Uvernet-Fours (04) dans le cadre d'un partenariat avec le Parc national du Mercantour pour mener à bien deux ABC sur la période 2018-2020.

La première phase du travail consiste à dégager les grands enjeux présents dans ces communes pour définir des thématiques de travail et des groupes d'espèces à inventorier en priorité. Avec près de 75000 données disponibles sur le territoire de ces communes, il a pu être identifié les groupes les plus intéressants sur lesquels focaliser les travaux des ABC.

Sur la commune d'Uvernet-Fours, il s'agit de la flore en général, des papillons, des oiseaux nicheurs, des criquets et sauterelles et enfin des reptiles.

Sur la commune de Sospel, il s'agit d'ensembles plus larges tels que les insectes pollinisateurs (hyménoptères, diptères, lépidoptères, coléoptères), les espèces nocturnes (chauves-souris, hiboux et chouettes, papillons de nuit...) et de la flore.

La seconde phase qui a commencé au printemps 2018 va consister à approfondir les connaissances existantes sur ces groupes en y associant le public, les scolaires, les élus... Le financement de l'AFB permet parallèlement de réaliser des études complémentaires sur les groupes ciblés, tandis que le Parc national continue les inventaires réalisés depuis de nombreuses années en se focalisant sur le territoire de ces communes.

Plus tard, le public sera amené à participer au travers des programmes spécifiques visant à rechercher une espèce en particulier ou à entrer toutes les données qu'il serait en mesure de communiquer via un site web pour l'instant en cours de développement.

Cette période, qui devrait être riche en animations, va s'étaler du printemps 2018 jusqu'à l'été 2020. Viendra alors, dès l'automne 2020, une phase de bilan avec la production de documents permettant aux communes de valoriser le travail réalisé et d'en partager les résultats avec le plus grand nombre.

En 2019, 2 nouvelles communes devraient rejoindre la programme : Guillaumes et Saint-Sauveur-sur-Tinée.



Journée odonates en Ubaye, lac et zone humide des Sagnes. Crédits photos : Elise Minssieux



Autres actualités scientifiques

Le Parc national du Mercantour est également engagé dans de nombreux autres programmes scientifiques dont on peut citer quelques exemples complémentaires :

- Campagnes de mesures de la qualité du ciel nocturne à l'appui du projet de candidature en tant que Réserve Internationale de Ciel étoilé (RICE) avec ses partenaires Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) et Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNRPA). Ces suivis permettent également d'éclairer le travail d'accompagnement du Parc aux communes pour la réduction de leur éclairage nocturne et de la pollution lumineuse.

Les premiers résultats sont très encourageants pour notre territoire et confirment la grande qualité des cieux du Mercantour.



Mesure de la qualité du ciel nocturne © F. Moreau

- Programme Orchamp (Observatoire des Relations Climat-Homme-milieux Agro-sylvo-pastoraux du Massif alPin). Cet observatoire, né en 2015 et piloté par la Zone Atelier Alpes, vise à mieux saisir dans le temps et l'espace les dynamiques couplées entre le climat, l'utilisation des terres et la biodiversité des écosystèmes de montagne. Le Parc national du Mercantour y contribue via deux suivis dans la vallée de la Roya à Tende d'une part et dans la vallée de la Tinée d'autre part, sur la commune de Saint-Dalmas le Selva.

- Face au déclin général des abeilles sauvages, le Parc national du Mercantour s'est engagé dans un inventaire de ses abeilles sauvages, mené en 2017 et 2018, grâce au soutien de la Fondation Albert II de Monaco et du Gouvernement Princier de Monaco. Cet inventaire fait suite à une première vague d'inventaires sur ces espèces, menée dans le cadre de l'ATBI. D'un point de vue plus fonctionnel, une étude portera également sur les relations liant modalités de gestion des prairies de fauches et biodiversité des abeilles sauvages.

ANNEXE
CARTE D'IDENTITE DU
PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Chiffres et éléments clés

- **Décret de création du Parc** : 18 août 1979. Etablissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et Solidaire et rattaché à l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
- **Périmètre** : 1745 km² à cheval sur 2 départements (Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence).
 - **Cœur de parc** (espace réglementé) : 679 km².
Altitude minimale/maximale : 490 m / 3 143 m (Cime du Gélas)
 - **Aire d'adhésion** (AA) – 23 communes : 1083 km²
Altitude minimale/ maximale : 250 m/ 3 193 m
- **Population résidente** : 6 hameaux en cœur de parc, habités uniquement l'été, pour une population de près de 20 000 habitants en aire d'adhésion (source INSEE).
- **Statut foncier (en cœur)** : 59,2 % communal, 26,1% domanial, 14,6% privé, 0,1% Parc.
- **Espaces protégés** : 14 sites Natura 2000, réserve régionale géologique des gorges de Daluis.
- **Flore** : la plus forte diversité au niveau national avec 2 000 espèces de plantes sur les 4200 référencées, dont plus de 200 considérées comme rares et 40 endémiques.
- **Faune** : 197 espèces de vertébrés dont 53 menacées ; une soixantaine d'espèces de mammifères dont les 7 ongulés sauvages et le loup ; plus de 150 espèces d'oiseaux, avec des rencontres uniques au monde comme la chouette de Tengmalm de Sibérie, le tétras Lyre ou le hibou petit duc d'Afrique du Nord. De manière plus confidentielle, on trouve dans le Mercantour près de 10 000 espèces d'insectes sur les 39 000 référencées en France.
- **Relations internationales** : relations historiques avec l'Italie et notamment le Parco naturale Alpi maritime (jumelage depuis 1987), avec qui des opérations transfrontalières stratégiques ont été mises en œuvre (réintroduction du gypaète barbu, du bouquetin, entretien des sentiers, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)...).
 - Création du premier parc naturel européen en 2013 par le biais de la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT).
 - Engagement dans un processus de classement au patrimoine mondial de l'Unesco en cours.
- **Accueil du public** : 5 maisons de parc et 18 points d'information en office du tourisme (Cf. fiche maison valbergane). 12 refuges dont 3 sont propriétés du Parc : Bayasse ouvert à l'année (42 places), la Cantonnière (36 places) et la Cayolle (32 places).
- **Sentiers** : 550 km de sentiers de randonnée balisés en entretenus en zone cœur.



Les grands enjeux

L'ensemble du massif de l'Argentera-Mercantour est un carrefour géologique, climatique et paysager : la diversité des minéraux et des roches présentes, ses reliefs accidentés et ses multiples paysages abritent de riches regroupements de végétaux et d'animaux. La biodiversité y est exceptionnelle, et le taux d'endémisme conséquent.

Les influences climatiques multiples (méditerranéenne, ligure, alpine et provençale) et l'existence de sommets d'altitude marquée à proximité de la mer ont provoqué une remarquable diversité des milieux naturels. Cette situation permet la cohabitation exceptionnelle d'espèces animales et végétales de type alpines avec d'autres plutôt inféodées aux bords de la Méditerranée.

Zone refuge lors des dernières glaciations du quaternaire, le Mercantour est aussi l'un des plus importants foyers d'animaux et de plantes endémiques en France qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

L'inventaire systématique de la biodiversité engagé en 2007 (ATBI) a permis de faire passer le nombre total d'espèces recensées sur le massif de 7000 à près de 12000 en 2014.

Parallèlement aux forts enjeux du patrimoine naturel, le Parc national du Mercantour présente également des richesses culturelles majeures avec 2 sites naturels classés dont le site de la vallée des Merveilles avec ses 40 000 gravures rupestres, datées pour la plupart aux environs de 3300 ans av JC et 6 sites naturels inscrits. Côté patrimoine bâti, on y référence 2 sites bâtis classés, 4 sites inscrits, 30 monuments historiques classés et 51 inscrits. A ce patrimoine inventorié s'ajoute tout le petit patrimoine rural (moulins, fours, ruchers, canaux, enclos pastoraux...), les ouvrages militaires du XIXème siècle ainsi que les blockhaus de la ligne Maginot avec les ouvrages de défense italiens.

Les grands objectifs ou l'ABC des missions du Parc

La mission première du Parc national du Mercantour est de protéger la nature, les paysages et la diversité biologique de ses territoires qui ont justifié sa création. Le Parc assure la gestion de ce patrimoine en organisant son action autour de 3 grandes missions :

La protection et la connaissance

La protection des enjeux patrimoniaux du Parc est rendue possible par la mise en œuvre d'une réglementation spécifique.

La sensibilisation et le contrôle des usagers à la mise en œuvre de ces réglementations constituent une part importante du travail des 40 agents et techniciens présents sur le terrain sur les différentes vallées.

Protéger, c'est aussi mieux connaître la faune et la flore et être attentif à leur évolution. Les agents du Parc national procèdent donc régulièrement à des inventaires et des comptages. Ils observent les animaux pour mieux connaître leurs comportements sociaux et alimentaires afin d'élaborer des principes de gestion adaptés.

L'établissement apporte par ailleurs un soutien actif aux activités liées au maintien de la biodiversité.

L'accueil et la sensibilisation

Faire connaître les richesses présentes dans l'espace naturel, créer un lieu de partage où s'impose le respect, se propage l'éthique, s'éveille la curiosité, tel est aussi l'un des principaux objectifs du Parc national du Mercantour.

Au sein de cette mission d'accueil, il met à disposition du public les connaissances acquises sur le patrimoine du Mercantour pour aider à le comprendre. Il élabore des actions d'éducation concourant à promouvoir des comportements respectueux de la nature et de ses équilibres.

Chaque année, le Parc réalise de nouveaux outils de communication et de sensibilisation, qui accompagnent les jeunes et les adultes dans la découverte de cet espace protégé.

La politique d'accueil et de sensibilisation est notamment mise en œuvre dans les 5 maisons du Parc, les différents points info des vallées, ainsi que tout au long des 600 km de sentiers balisés et entretenus en zone cœur.

La contribution au développement local et durable

L'évolution de la société montre un intérêt croissant pour une nature préservée et des produits de qualité. Le patrimoine exceptionnel du Parc national, comme le « label » de qualité qu'il représente, sont pour les 23 communes de la zone d'adhésion des atouts remarquables pour assurer leur développement économique.

Le Parc national s'associe aux acteurs locaux pour valoriser le patrimoine naturel et culturel et développer un tourisme, une agriculture et des activités de qualité qui respectent l'environnement et aillent dans le sens de ses efforts de protection. Il soutient la réalisation d'aménagements, tant par des aides techniques et logistiques que financières. Il accompagne les acteurs du territoire dans le développement d'un tourisme et d'une agriculture écologiquement exemplaires (Charte Européenne du Tourisme Durable, promotion de la marque « Esprit parc national », mesures agro-environnementales...)

Pour mettre en œuvre ces objectifs, le Parc s'appuie sur une charte de territoire validée fin 2012 pour 15 ans. Au delà du Contrat d'Objectifs actuel (2015-2017), un plan de 50 actions phare (à conduire sur la période 2016-2020) a été défini et validé par le conseil d'administration du Parc fin juin 2016. Il a vocation à rendre plus lisible les actions du Parc et de ses partenaires, tant en interne qu'en externe.

La réglementation dans le Parc

Un parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Il est officiellement délimité par décret pris en Conseil d'État ; ce décret différencie deux zones et y instaure des moyens différenciés de protection des patrimoines :

- **Le cœur du parc** : le décret y instaure une réglementation spécifique où la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi réglementées (circulation, construction, etc) ou interdites (chasse, etc). Dans le cœur, personne n'est donc totalement libre d'y faire ce qu'il veut, qu'il soit visiteur de passage, propriétaire, usager...

- **L'aire d'adhésion** : dans cette zone, le décret n'instaure pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national. Les communes s'y engagent surtout dans un partenariat avec le Parc national, pour mener des politiques et des actions en lien avec le développement durable.

La réglementation

Un Parc national est un espace libre et ouvert à tous. Afin d'en préserver ses richesses, le cœur du Parc est soumis à une réglementation. Voici les quelques règles de conduite les plus simples :

Extrait de la réglementation en cœur de Parc :



Le bivouac est réglementé par arrêté du directeur. Il est autorisé entre 19 h et 9 h, à plus d'une heure de marche à l'intérieur des limites du Parc ou du dernier accès automobile.



Les bruits et dérangements de nature à troubler le calme et tranquillité des lieux sont interdits.



La chasse de même que le port ou la détention d'une arme sont strictement prohibés.



Les chiens sont interdits dans le cœur du parc, même tenus en laisse, à l'exception des chiens de protection et de conduite de troupeaux ou des chiens assistant de personnes handicapées.



Le dépôt, abandon ou jet de déchets, quelque soit le lieu, sont interdits dans le cœur du parc. Merci de redescendre les débris dans les containers des vallées.



Les feux sont interdits pour éviter incendies, dégradations du sol et de la végétation. Dans le cadre d'un bivouac, les réchauds sont autorisés à plus de 200 m des limites des bois et forêts.



Les prélèvements (minéraux, fossiles, etc.) ou les cueillettes (végétaux, fruits, etc.) sont strictement encadrés par la réglementation.



Le camping dans une tente, une voiture, un camping-car, une caravane ou tout autre abri est interdit dans le cœur du parc. La circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits en dehors des voies autorisées.



La pratique du vélo tout terrain est réglementée. Elle est autorisée sur certains itinéraires.



Le survol du cœur du parc à une hauteur inférieure à 1 000 m du sol des aéronefs non motorisés et en activité de vol libre est réglementé par le directeur du Parc.

Plus d'informations et la réglementation complète du Parc sur www.mercantour.eu

En cas de non respect de cette réglementation vous vous exposez à une à une amende de 35 à 1500 euros.

Réglementation additionnelle spécifique à la Vallée des Merveilles :

Afin d'éviter les dégradations et l'érosion prématurée des sites des Merveilles et de Fontanalbe, classés monument historique, la réglementation est ici complétée par des arrêtés spécifiques à ces espaces :



Il est interdit de sortir des sentiers. C'est une bonne pratique générale pour éviter les dégradations et l'érosion de sols.



Il est interdit de marcher sur les gravures rupestres.



Il est interdit de toucher et de dégrader les gravures rupestres.

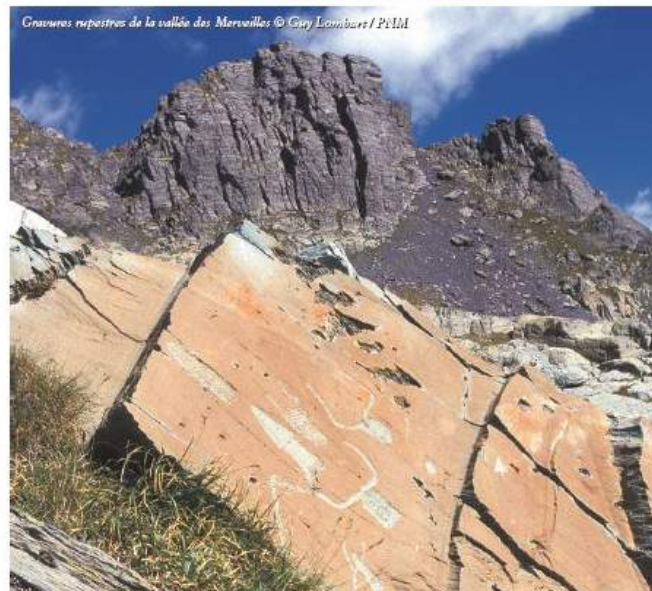


Il est interdit d'utiliser des cannes ou bâtons de marche ferrés.



Le bivouac est interdit sur toute la zone des gravures à l'exception des aires de bivouac aménagées à côté du refuge des Merveilles.

Nous vous invitons à les découvrir avec des accompagnateurs agréés : www.vallee-merveilles.com



Gravures rupestres de la vallée des Merveilles © Gery Lombard / P.N.M.



La réforme des parcs nationaux et la charte

La réforme des Parcs nationaux en 2006 a créé un nouveau mode de gouvernance et de fonctionnement des Parcs, fondé notamment sur la construction d'une charte établie pour 15 ans qui définit un nouveau mode de relations entre l'établissement public et les acteurs de son territoire, davantage construite sur une base partenariale et contractuelle.

En cœur (espace réglementé), la charte détaille les objectifs de protection par les modalités d'application de la réglementation et précise les règles de sa gestion.

En aire d'adhésion, elle fixe des orientations de développement durable dans divers domaines (gestion des paysages, patrimoines culturel et naturel, tourisme, activités de pleine nature, agriculture, ressources forestières, ressources en eau, énergies renouvelables, éducation à l'environnement...) et propose des mesures à mettre en œuvre par les différents acteurs. Elle a pour objectif de faciliter l'accompagnement des projets du territoire.

Sur les 28 communes de l'aire optimale d'adhésion, 23 ont adhéré à la charte.

Cette adhésion se traduit par la construction de conventions d'applications qui précisent les modalités de travail en commun et les objectifs partagés entre la commune et le Parc.